



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Ixelles
Service de l'Urbanisme
Monsieur Frédéric Letenre
Directeur adjoint de l'Aménagement
du territoire
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 25/04/2024

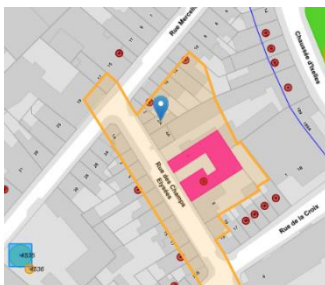
N/Réf. : IXL20702_724_PU
Gest. : A. Heylen
V/Réf. : PU2024/52-64/2A
Corr: B. Del Pierre
NOVA : 09/XFD/1931805

IXELLES. Rue des Champs-Élysées, 2A
(= zone de protection de l'ancien atelier / habitation du charbonnier Edouard Taymans, dû à P. Hamesse)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Transformer l'immeuble : aménager une maison unifamiliale, supprimer la couverture de la cour, construire une lucarne sur le versant arrière, aménager deux terrasses, isoler les façades arrière et latérales, remplacer les menuiseries de la façade avant par des menuiseries en PVC et repeindre la façade en gris

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur adjoint,

En réponse à votre courrier du 05/04/2024, reçu le 08/04/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 24/04/2024, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du projet (© Brugis)



Bien concerné par la demande et maison classée
(© Google Streetview)

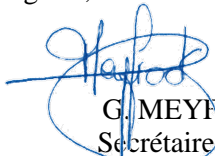


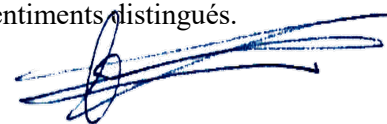
Plans d'élévation des façades projetées, extraits
la demande

La CRMS encourage la rénovation du bien en une maison unifamiliale ainsi que la restauration et la remise en valeur de la façade avant. D'un point de vue patrimonial, elle demande cependant de privilégier un enduit traditionnel de couleur claire ainsi que des châssis en bois, conformément à la typologie néoclassique de la façade. Ceci permettra de retrouver la cohérence stylistique de la maison et du front bâti, ce qui contribuera à requalifier les vues vers et depuis le bien classé situé à proximité.

Concernant la lucarne proposée en façade arrière, celle-ci est assez impactante pour le bien lui-même, pour la zone de protection et par rapport au contexte urbain (toiture déjà fort présente à l'angle de l'intérieur d'îlot). Une volumétrie moins imposante serait mieux intégrée.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.


G. MEYFROOTS
Secrétaire adjointe


C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. : milleclef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; pu@ixelles.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; leirens@urban.brussels ; belinda.delpierre@ixelles.brussels

1/1